



UNION SPORTIVE BRAINE-WATERLOO A.S.B.L.

Matricule LBFA 381

Sous la Présidence d'honneur de Maître Jean **Botermans**

Stade Gaston Reiff : rue Ernest Laurent, 215 - 1420 Braine l'Alleud

Siège social : rue de Bois-Seigneur-Isaac, 55 - 1421 Ophain

Compte bancaire : BE05 0014 1485 9275

Entreprise : 0.442.213.892

WWW.USBW.BE

Assemblée Générale statutaire du 13 mars 2024

Tenue en la Salle Multimédia
du stade Gaston Reiff à 1420 Braine-l'Alleud

Procès-verbal

Présents : 27 associés

Blommaert Anaïs
Bourdouxhe Anne
Chiroux Adrien
Chrétien Christian
De Neys Olivier
Darquennes Raphaël
Deharre Laurent
Deknudt Véronique
Delferrière Sylvie
Depre Nicolas
Duyck Nadine
Ego Caroline
Hallack Michel
Lamon Guillaume
Métillon Henri
Nicaise Justine
Parvais Olivier
Pleckspaen Philippe
Poncelet Valentin
Rase Olivier
Reginster Jean-François
Smet Jean-Michel
Spigeleer Nicolas
Spigeleer Pierre
Thomas Serge
Van Elsuwe Cédric
Vanwelde Jean-François

Par procuration : 6 associés

Coster Julien en faveur de Chiroux Adrien
Deknudt Walter en faveur de Deknudt Véronique
Mayne Marty en faveur de Spigeleer Nicolas
Mengal Simon en faveur de Spigeleer Pierre
Roeland Loïc en faveur de Vanwelde Jean-François
Vandooren Bénédicte en faveur de Bourdouxhe Anne

Soit 33 associés présents ou représentés

Absents : 5 associés

Bauwens Marion, Crul Rosa, Descamps Thierry, De Smet Bernadette, Scoupe Alain

Absents pour la seconde année consécutive : 6 associés

Chauliac Marie-Josée, Eraerts Désiré, Eraerts Roland, Heymans Alexander, Markadieu Fabrice, Prémont Isabelle



Mr Parvais, Président, ouvre la séance à 20h30

Ordre du jour

1. Inventaire des associés présents ou représentés (procurations), démissions.

Les membres associés de l'asbl « USBW » sont au nombre de 44 au 19.04.2023, date de la précédente assemblée générale.

La convocation à l'Assemblée Générale du 19.04.2023 a donc été envoyée aux 44 membres associés.

Après inventaire par la secrétaire Anne Bourdouxhe de la présence des membres associés ou représentés, il apparaît que 27 associés sont présents et 6 associés sont représentés soit 33 présents et représentés, 11 associés sont absents. Le quorum pour une assemblée générale (50% + 1 soit 23) est donc atteint.

La séance statutaire peut légalement avoir lieu.

Remarque : en vertu des statuts et du R.O.I. de l'ASBL, 6 membres perdent leur statut d'associé (seconde absence consécutive) à l'issue de cette Assemblée Générale : Chauliac Marie-Josée, Eraerts Désiré, Eraerts Roland, Heymans Alexander, Markadiou Fabrice, Prémont Isabelle

2. Mot du Président.

Olivier Parvais se plaît à souligner la bonne ambiance générale, le niveau de performance et l'unité de toutes les sections de l'asbl USBW. Le club a aujourd'hui 55 ans et progresse toujours.

Pour que cette progression continue, il fait appel aux bénévoles et aux candidats officiels.

Cette année verra l'organisation notamment de l'Interclub TC et d'un Mémorial Gaston Reiff faisant désormais partie du « Golden Series » francophone.

3. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice écoulé.

Anne Bourdouxhe, secrétaire de l'ASBL, lit le rapport administratif du Conseil d'administration sur l'exercice écoulé. Voir en annexe le texte de l'intervention.

Raphaël Darquennes, Directeur Technique du club, lit le rapport sportif du Conseil d'administration sur l'exercice écoulé. Voir en annexe le texte de l'intervention, les résultats marquants, les organisations sportives de 2023.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Sylvie Delferrière et Olivier De Neys, désignés comme vérificateurs, ont établi le rapport.

Le document est signé par les vérificateurs et donne « Quitus » à Nadine Duyck, trésorière de l'asbl, pour l'exercice écoulé. Voir en annexe.

Les vérificateurs se plaisent à souligner la bonne gestion comptable et la clarté des documents présentés.

Des remarques pertinentes sont émises oralement dans un but d'amélioration continue de la gestion de l'asbl :
. obsolescence d'un compte financier CBC à clôturer (petit montant)

5. Rapport du trésorier, présentation et approbation des comptes et résultats de l'exercice écoulé.

Nadine Duyck, trésorière de l'asbl, transmet à l'Assemblée Générale le rapport sur l'exercice écoulé.

Les tableaux de résultat et le niveau de réalisation du budget 2023 sont remis à tous.

Nadine Duyck donne de nombreuses explications synthétiques à la demande des membres associés.

Le résultat global de l'exercice est bénéficiaire et présente un boni de 9.912,05€. Voir en annexe.

Les comptes et résultats de l'exercice écoulé sont approuvés à l'unanimité des 33 membres associés présents et représentés.



6. Décharge des administrateurs pour l'exercice écoulé.

La décharge des Administrateurs pour l'exercice 2023 est accordée à l'unanimité des 33 membres associés présents ou représentés.

7. Nomination de scrutateurs.

Sont nommés : Depre Nicolas et Spigeleer Nicolas

8. Admission de nouveaux associés.

Anne Bourdouxhe, secrétaire de l'ASBL, a reçu 3 candidatures aux élections comme membres associés. Des bulletins de vote ont été réalisés et distribués reprenant ces 3 candidats. Ils ont été complétés par les membres associés présents ou représentés, ensuite rassemblés et évalués par les scrutateurs. Sur les 33 membres associés présents ou représentés, il faut statutairement l'accord de 3/4 de l'assemblée soit 25 voix.

Les résultats du vote :

- . Gaëtan Chiroux, 33 voix – élu en tant que membre-associé
- . Mathieu De Rijdt, 33 voix – élu en tant que membre-associé
- . Sergio Strollo, 33 voix – élu en tant que membre-associé

Le nombre d'associés de l'asbl, est porté à 41.

9. Présentation du budget relatif au prochain exercice.

Christian Chrétien, administrateur, transmet à l'Assemblée Générale les prévisions budgétaires pour l'exercice 2024. Le rapport est oral. Des explications sont données à la demande des membres associés. Voir en annexe.

Le budget 2024 est adopté à l'unanimité des 36 membres associés présents ou représentés.

10. Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes.

Sont nommés : Blommaert Anaïs et Vanwelde Jean-François

11. Elections au Conseil d'administration.

Démissions du Conseil d'Administration : Bauwens Marion

Sortants et rééligibles : Chiroux Adrien, Vandoren Bénédicte, Van Elsuwe Cédric

Ne se représente pas : Duyck Nadine

Sont à pourvoir : 5 mandats de 3 ans, 1 mandat de 2 ans

Le nombre de membres du Conseil d'Administration est statutairement limité à 15.

Anne Bourdouxhe, secrétaire de l'ASBL, a reçu 1 candidature complémentaire aux élections comme membres du Conseil d'Administration.

Des bulletins de vote ont été réalisés et distribués reprenant ce candidat et les 3 administrateurs sortants et rééligibles. Ils ont été complétés par les membres associés présents ou représentés, ensuite rassemblés et évalués par les scrutateurs.



Sur les 36 membres associés présents ou représentés, il faut statutairement l'accord de la majorité absolue (50% + 1 voix) des membres associés présents ou représentés, soit 19 voix.

Les résultats du vote :

- . Chiroux Adrien, 36 voix - élu en tant que membre du Conseil d'Administration, mandat de 3 ans
- . Stollo Sergio, 36 voix – élu en tant que membre du Conseil d'Administration, mandat de 3 ans
- . Vandoren Bénédicte, 36 voix - élue en tant que membre du Conseil d'Administration, mandat de 3 ans
- . Van Elsuwe Cédric, 30 voix – élu en tant que membre du Conseil d'Administration, mandat de 3 ans

12. Interpellations

Néant

Anne Bourdouxhe
Secrétaire

Olivier Parvais
Président

Rapporteur : Pierre Spigeleer, administrateur